



COUR DES  
COMPTES  
EUROPÉENNE

FR

## Communiqué de presse

Luxembourg, le 29 août 2019

# Les auditeurs examinent le soutien apporté par l'UE dans les domaines de l'industrie 4.0 et de l'innovation numérique en Europe

La Cour des comptes européenne réalise actuellement un audit sur le soutien et le financement apportés par l'UE afin de favoriser le passage au numérique de l'industrie et de stimuler l'innovation numérique en Europe. Les auditeurs s'attacheront à déterminer si la Commission européenne soutient efficacement les États membres en vue de la numérisation de leurs industries, et si elle accompagne les efforts des jeunes pousses et des PME pour passer au numérique.

*«Pour rester compétitive, l'UE doit accompagner les industries dans la transformation numérique, qui est actuellement en cours. L'initiative sur le passage au numérique des entreprises européennes joue un rôle essentiel dans ce contexte et, avec cet audit, nous souhaitons vérifier si elle a été efficace jusqu'à présent», a déclaré M<sup>me</sup> Iliana Ivanova, le Membre de la Cour des comptes européenne responsable de l'audit. «On s'attend à ce que d'importants progrès sur la voie de l'industrie 4.0 soient accomplis d'ici à 2025. Dans toute l'Union européenne, les entreprises, et en particulier les PME, devraient se préparer à adapter leurs méthodes de travail traditionnelles à la nouvelle technologie numérique.»*

La Cour des comptes européenne publie aujourd'hui une AuditInfo sur le passage au numérique de l'industrie européenne. Les AuditInfos fournissent des informations concernant une activité d'audit en cours. Elles visent à servir de source d'information à ceux qui s'intéressent à la politique ou aux programmes audités.

L'industrie 4.0 utilise la technologie numérique pour connecter les personnes, les objets et les processus en temps réel. Elle bouleverse aussi bien la fabrication que les pratiques commerciales

*L'objectif de ce communiqué de presse est de présenter les principaux messages de l'AuditInfo de la Cour des comptes européenne. L'AuditInfo est disponible dans son intégralité en anglais sur le site [eca.europa.eu](http://eca.europa.eu).*

## ECA Press

12, rue Alcide De Gasperi - L-1615 Luxembourg

E: [press@eca.europa.eu](mailto:press@eca.europa.eu) @EUAuditors [eca.europa.eu](http://eca.europa.eu)

et apporte une valeur ajoutée en augmentant la rapidité ainsi que l'efficacité. Pour rester dans la course, les entreprises du monde entier devront se transformer, ce qui nécessite des investissements considérables.

Dans l'Union européenne, le niveau de développement numérique varie fortement d'une région à l'autre et d'un secteur à l'autre, allant de plus de 63 % dans la programmation informatique à 4 % dans la construction. Les PME représentent 99 % de l'ensemble des entreprises, mais moins d'une sur cinq est fortement numérisée. Elles ont besoin d'incitations pour numériser leurs processus de travail, car elles ne disposent souvent pas des ressources nécessaires pour relever seules le défi du passage au numérique.

Ces dernières années, la Commission et les États membres ont lancé plusieurs initiatives visant à créer un marché unique numérique et à «numériser» l'industrie européenne, avec des actions dans les domaines de l'économie des données, de l'internet des objets et de l'informatique en nuage.

En 2016, la Commission a lancé une initiative sur le passage au numérique des entreprises européennes, qui a dynamisé la création de pôles d'innovation numérique, des centres «intelligents» qui proposent aux entreprises, notamment aux PME et aux jeunes pousses, les plus récents savoir-faire et technologies nécessaires à leur transformation numérique. Ils sont également en relation avec les acteurs qui investissent dans le changement numérique, et ils mettent les fournisseurs d'innovations numériques en contact avec les utilisateurs potentiels.

L'enveloppe de l'initiative se monte à 11,5 milliards d'euros, et les financements sont octroyés par l'intermédiaire du programme Horizon 2020 de l'Union européenne ainsi que du Fonds européen de développement régional. La Commission estime que l'initiative permettra d'attirer près de 40 milliards d'euros d'investissements publics et privés d'ici à 2020, et prévoit de continuer à financer l'innovation numérique durant toute la période 2021-2027.

Les auditeurs examineront le soutien apporté par la Commission aux États membres dans le cadre de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de leurs stratégies de transformation numérique, et évalueront le niveau de soutien dont bénéficient les pôles d'innovation numérique dans l'ensemble de l'Europe. Ils chercheront également à déterminer si la Commission contribue à la création d'un environnement juridique approprié pour l'ère du numérique et la connectivité.

### **Remarques à l'intention des journalistes**

Les auditeurs analyseront un certain nombre de projets et effectueront éventuellement des visites sur le terrain dans les pays sélectionnés, à savoir l'Allemagne, la Hongrie, la Pologne et le Portugal. Le rapport d'audit devrait être publié en 2020.

La Cour des comptes européenne a précédemment publié des rapports d'audit traitant de questions similaires, dont le soutien de l'UE aux [pépinières d'entreprises](#), au [commerce électronique](#), à l'[internet haut débit](#) et à la [cybersécurité](#).

Contact presse pour cette AuditInfo:

Damijan Fišer – E: [damijan.fiser@eca.europa.eu](mailto:damijan.fiser@eca.europa.eu)

T: (+352) 4398 45410 M: (+352) 621 55 22 24